

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 51
Membres absents : 27
Procurations : 14

Séance du 14 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 14 du mois de juin, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 08/06/2023
Date de transmission : 20/06/2023
Date de mise en ligne : 21/06/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GIEGELMANN Hubert, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme MUTH Sandra (procuration à M. ZELLER Thomas), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à M. KASTLER André), Mme SFEIR Lola (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

14^{ème} QUESTION

Réseau DISTRIBUS : poursuite de la reconnaissance mutuelle des abonnements entre Distribus et le TNW (DELIBERATION n°2023-096)

Par délibération du 16 décembre 2020, le Conseil de Communauté a approuvé le principe d'une expérimentation de reconnaissance mutuelle des abonnements entre la Communauté Tarifaire de la Suisse du Nord-Ouest (TNW) et le réseau Distribus.

Cette expérimentation visait à :

- augmenter l'attractivité des abonnements DistriPass ;
- développer la fréquentation des transports publics ;
- faciliter le trafic de loisirs dans l'agglomération trinationale ;
- et gagner de nouveaux usagers en étendant le champ de reconnaissance des abonnements (U-Abo pour le TNW et DistriPass pour le réseau Distribus) dans leurs zones de validité respectives.

Elle a été menée sur une période de 2 ans entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2023. Côté français, la fréquentation induite reste encore modeste avec une moyenne de 35 voyages par samedi et une dizaine le dimanche. Côté suisse, en l'absence de validation des titres suisses, il n'a pas été possible d'obtenir de chiffres.

La convention de coopération signée entre Saint-Louis Agglomération et le TNW conclue pour mener l'expérimentation prévoyait la possibilité de reconduire tacitement l'accord de reconnaissance de sorte à rendre le dispositif pérenne.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la poursuite de cette reconnaissance mutuelle des abonnements ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 16 juin 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

